

## Rituel du Maraké



### Présentation sommaire

#### Identification :

Le maraké est un rituel d'initiation et d'alliance propre aux communautés amérindiennes wayana-apalai d'Amazonie. Il se passe pour la première fois à la puberté et peut se repasser plusieurs fois pour franchir une nouvelle étape de vie. Il est constitué d'un cycle de cérémonies qui s'échelonnent sur plusieurs mois et comprennent de la musique, des danses en costume et une épreuve d'application de fourmis ou de guêpes. Les chants du kalawu en sont un élément essentiel.

**Personne(s) rencontrée(s) :** Mataliwa Kulijaman, Tasikalé Alupki, Aimawalé Opoya... (voir ci-dessous)

**Localisation (région, département, municipalité) :**

Guyane française, commune de Maripasoula, rivières Itany et Tampok

**Indexation :**

### (A) Identification et localisation :

**Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée (également enquêteur) :**

Kulijaman Mataliwa, auteur, représentant des conseils d'habitants du Haut Maroni au Comité de vie locale du Parc amazonien de Guyane, coordinateur de la commission wayana-apalai pour le maraké.

**Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :**

Commune de Maripasoula, village d'Antécume Pata

**Adresse :** Village d'Antécume Pata

**Ville :** Maripasoula

**Code postal :** 97370

**Téléphone :**

**Adresse de courriel :** inscription.pci.marake@guyane-parcnational.fr

**(A) Identification et localisation :**

**Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée (également enquêteur) :**

Alupki Tasikale, intervenant en langue maternelle à l'école de Taluwen, président de l'association Kalipo, coordinateur de la commission wayana-apalai pour le maraké.

**Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :**

Commune de Maripasoula, village de Taluwen

**Adresse :** Village de Taluwen

**Ville :** Maripasoula

**Code postal :** 97370

**Téléphone :**

**Adresse de courriel :** (à l'attention de) en-fewaho@guyane-parcnational.fr

**(A) Identification et localisation :**

**Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée (également enquêteur) :**

Opoya Aimawalé, artiste, coordinateur socio-culturel au Parc amazonien de Guyane, coordinateur de la commission wayana-apalai pour le maraké.

**Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :**

Commune de Maripasoula, village de Taluwen

**Adresse :** Village de Taluwen

**Ville :** Maripasoula

**Code postal :** 97370

**Téléphone :**

**Adresse de courriel :** aimawale.opoya@guyane-parcnational.fr

**(A) Identification et localisation :**

**Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée (également enquêteur) :**

Grenand Pierre, anthropologue, directeur de recherche émérite – Ird

**Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :**

Cayenne

**Adresse de courriel :** [pgrenand@yahoo.fr](mailto:pgrenand@yahoo.fr)

**(A) Identification et localisation :**

**Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée (également enquêteur) :**

Davy Damien, ethnologue, ingénieur de recherche CNRS-OHM Oyapock

**Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :**

Cayenne

**Adresse de courriel :** [damien.davy@guyane.cnrs.fr](mailto:damien.davy@guyane.cnrs.fr)

**(A) Identification et localisation :**

**Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée (également enquêteur) :**

Camargo Eliane, linguiste, chercheuse associée Erea-Lesc (Umr 7186), membre de l'association Tekuremaï

**Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :**

Paris

**Adresse de courriel :** [tekuremai@yahoo.fr](mailto:tekuremai@yahoo.fr)

**(A) Identification et localisation :**

**Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée (également enquêteur) :**

Chapuis Jean, médecin, psychiatre, docteur en anthropologie, ex-membre associé de l'équipe de recherche en anthropologie amérindienne – Cnrs

**Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :**

Bordeaux

**Adresse de courriel :** [doc.chap@voila.fr](mailto:doc.chap@voila.fr)

**(A) Identification et localisation :**

**Nom et rôle et/ou fonction de la personne rencontrée (également enquêteur) :**

Schoepf Daniel, conservateur émérite, musée d'ethnologie de Genève

**Municipalité, vallée, pays, communauté de communes, lieu-dit... :**

Genève

**Adresse de courriel :** [daniel.schoepf@bluewin.ch](mailto:daniel.schoepf@bluewin.ch)

**(B) Description****Description :**

Le « maraké » est un rituel de passage, un rituel de régénération, et un rituel d'alliance qui célèbre la paix retrouvée. Le premier passage a lieu traditionnellement à la puberté et marque l'entrée dans la vie adulte. Il peut se repasser plusieurs fois pour franchir une nouvelle étape de vie. Il fortifie l'individu, consacre son appartenance au groupe et consolide la communauté. Il en va de l'identité de la communauté et, pour chaque individu, de son identité en tant que Wayana ou Apalaï, indispensable à la dignité de l'individu, à l'épanouissement personnel, à la cohésion sociale. Retrouver le sens du collectif apparaît comme une nécessité pour tempérer l'individualisme. La fierté d'être Wayana, ou Apalaï, est aussi perceptible dans la splendeur des costumes, coiffes, diadèmes, brassards, danses, chants et musiques mobilisés pour cette grande fête, unique occasion de pratiquer les jeux traditionnels, jeux des cabiaï, des oiseaux, des esprits-joloks. Ces derniers sont représentés, sous forme d'animaux fabuleux, sur le « maluwana » (ciel de case), disque de bois décoré de peintures minérales, fixé à l'intérieur du « tukusipan », au sommet du dôme.

La préparation se déroule sur plusieurs mois (autrefois plusieurs années) pendant lesquels les plus jeunes font l'apprentissage des valeurs collectives, savoirs et savoir-faire détenus par les anciens, tandis que la communauté renforce sa cohésion et la solidarité de ses membres, mises à l'épreuve dans les activités et travaux qui associent plusieurs villages.

Le « chef des invitants » prend l'initiative de l'organisation de la cérémonie. Son répondant dans le village partenaire est le « chef des danseurs ». La relation « invitants-invités » ou « tiwetkim-tuwahem » (« ceux qui habitent l'endroit » et « ceux qui dansent ») constitue l'articulation de base du rituel d'initiation : échange, réciprocité ou complémentarité sont concrétisés par les déplacements des uns chez les autres, la mise en commun de nourriture et de boisson et par l'articulation des chants sur les attentes des uns par rapport aux autres. Il s'agit, fondamentalement, de renouveler des alliances qui, anciennement, embrassaient un territoire immense.

L'autre rôle important revient au « chanteur kalawu » qui, traditionnellement, ne réside pas dans le village invitant. Il est le conducteur de la fête, accompagné par les visiteurs-danseurs, messagers porteurs du savoir et de la connaissance qui, le moment venu, pénètrent, à sa suite, dans le village, d'abord en silence puis au son des clarinettes qui réveillent les habitants. Les visiteurs-danseurs répètent les paroles du « kalawu », les répandent dans le village, les donnent à entendre et à connaître aux villageois et aux postulants avant d'investir le « tukusipan ».

Le « kalawu » est une catégorie de chants exécutés tout au long du rituel. Le nom désigne aussi, spécifiquement, le long poème épique en treize chants et plus de 1500 vers interprété lors de la cérémonie finale : les postulants, ivres de danses, de musiques, de cachiri, affrontent stoïquement l'épreuve d'application des fourmis flamandes ou des guêpes (selon l'âge et l'objectif poursuivi), qui atteste de leur bravoure, leur donne force et courage pour l'avenir. Ils sont ensuite soumis à une réclusion collective et une diète de plusieurs jours, suivies d'un régime alimentaire, qui pourra durer plusieurs mois, prescrit par les parrains ou marraines qui les ont accompagnés tout au long de leur apprentissage et soutenus au cours de la cérémonie. Il s'agit de se dépouiller de son être antérieur pour devenir un nouvel individu, apte à affronter les aléas, difficultés et souffrances de la vie.

Le kalawu retrace, en langue ancienne, d'un abord difficile pour le non initié, l'histoire des Wayana. Il raconte comment l'oiseau cacique cul-jaune leur enseigne l'épreuve des insectes, rappelle le temps des guerres et les noms des grands guerriers. Il énonce les règles de conduite et les valeurs de la communauté. C'est aussi une surprenante leçon de choses qui évoque, en de vivants petits tableaux, la vie quotidienne du monde animal. Cet art poétique est un des éléments majeurs du rituel.

La première étape, dès la décision prise d'organiser un maraké, consiste à s'assurer qu'on disposera d'assez de manioc pour confectionner le cachiri nécessaire, bière traditionnelle indispensable à la fête, et d'assez de nourriture, pour toutes les occasions jusqu'à la cérémonie finale. Il faut donc prévoir de grands abattis (agriculture sur brûlis) pour les plantations de manioc et d'autres cultures, parfois très éloignés.

Il faudra aussi, essentiellement par la chasse et la cueillette, se procurer les matériaux pour confectionner ou réparer les ustensiles nécessaires, les masques et parures (dont la pièce principale est le « olok », coiffe de plumes d'oiseaux, d'une dizaine d'espèces différentes, qui peut se transmettre de génération en génération), les instruments de musique (flûtes, jambières à grelots, pont de danse), les lourds colliers et bracelets de perles colorées et le « kunana », pièce de vannerie où seront insérés les insectes à appliquer sur le corps des postulants. Autant d'occasions d'apprentissage et de mise à l'épreuve des valeurs collectives d'échange et de solidarité. Il faudra aussi apprendre les danses et, pour ceux qui en manifesteront la vocation, les chants du kalawu, reconnus comme relevant de la tradition wayana, les autres éléments du rituel appartenant à la connaissance des Wayana et des Apalaï.

Si de nombreux obstacles rendent difficile, ces dernières années, l'organisation du « grand maraké », les épreuves d'application d'insectes sont toujours en vigueur à l'âge de la puberté. Cette cérémonie est un rituel secondaire, classique chez tous les Amérindiens des Guyanes. Le « grand maraké », au contraire, est traditionnellement organisé en l'honneur d'un groupe de garçons au sortir de l'enfance. Les filles en profitent pour le passer et les adultes pour le repasser. Cependant, aucune obligation n'étant faite de s'y soumettre, il arrive aussi que de jeunes adultes veuillent le passer pour la première fois, soit qu'ils l'aient d'abord refusé, soit qu'ils n'en aient pas eu l'occasion. Ce peut être le cas de celles et ceux qui ont quitté le village pour leurs études ou le travail et le ressentent comme un nécessaire accomplissement.

**Eléments matériels constitutifs de la pratique :**

Costumes, masques et parures

Bijoux

Peintures corporelles

Instruments de musique : flûtes ou clarinettes, pont de danse, jambières à grelots

Objets en vannerie : kunana (pour l'application d'insectes), couleuvre à manioc..., paniers de transport...

Cachiri (bière traditionnelle à base de manioc)

Tukusipan (lieu où se déroule la cérémonie : grand carbet circulaire dont le dôme est couvert de feuilles de palmiers way) et son ciel de case (maluwana)

**Matériaux (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :**

Plumes, peaux et griffes d'oiseaux et de mammifères sauvages vivant dans la forêt amazonienne, dont certains appartiennent à des espèces protégées (jaguar, coq de roche, etc.). Ils sont chassés exceptionnellement pour les besoins de préparation des costumes liés au rituel du maraké.

Insectes : fourmis et guêpes

Végétaux : feuilles de palmiers way, arouman, manioc (cachiri)

Perles de verre coloré, introduites en Amazonie par Christophe Colomb : fabriquées à Lyon, achetées en métropole ou à Cayenne, Saint-Laurent-du-Maroni

**Outils (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :**

L'artisanat wayana, très élaboré, se réalise essentiellement avec des machètes, des couteaux et des canifs. A cela s'ajoute des herminettes et, plus récemment, des outils de sculpteurs.

**Machines (origine, fournisseurs, exploitation, difficultés d'approvisionnement) :**

Aucune machine n'est utilisée

**Produits réalisés :**

Instruments de musique, costumes, bijoux, objets en vannerie, cachiri, tukusipan et son maluwana (carbet collectif).

**Lieu d'exercice :**

L'ensemble communautaire du Maroni constitue la principale concentration de présence de l'élément. Chacun des villages disposant d'un tukusipan (carbet communautaire dont le dôme est couvert de feuilles de palmier way) peut accueillir un maraké. En Guyane : Kayodé et Elahé sur le Tampok ; Twenké, Taluwen, Antécume Pata, Pilima sur l'Itany ; tous les autres villages peuvent assumer un rôle prépondérant dans le rituel, y compris ceux de la rive surinamienne.

Au Brésil, sur le Paru de l'Est, le rituel reste bien connu et vivant malgré la disparition, au début des années 1990, de plusieurs chanteurs de kalawu (ces chants sont un élément essentiel du rituel). Lors des dernières exécutions, chacune des étapes du rituel a été respectée, dont les cinq prestations successives du kalawu.

### **Apprentissage et Transmission :**

En 2001, il y a tout juste dix ans, disparaissait le dernier grand chanteur de kalawu du Haut-Maroni, Kulijaman, et, avec lui la possibilité d'interpréter et de transmettre, dans leur intégralité, les treize chants du poème épique retraçant l'histoire des Wayana, élément essentiel du rituel du maraké.

Cependant, deux « maraké » ont été organisés depuis : dans le village de Pilima, en 2003, pour l'initiation d'un groupe de garçons, cérémonie au cours de laquelle Pilima et Atijapane, fils aîné de Kulijaman, se sont relayés pour l'interprétation des chants en rassemblant leurs connaissances ; en 2004, à Taluwen, à l'initiative de Tasikalé Alupki et Aïmawalé Opoya. Là encore, les connaissances de plusieurs anciens ont été mises en commun pour tenter de retrouver la continuité des chants.

L'initiative de 2004 a ceci de particulier qu'elle prend acte du péril qui menace le rituel et constitue une première tentative de sauvegarde : l'initiative appartient à de jeunes adultes, dont certains n'avaient jamais passé le maraké et l'ont organisé pour eux et non pour leurs enfants comme c'est normalement le cas ; ils ont dû recueillir auprès des anciens les informations nécessaires à la préparation et l'exécution de la cérémonie, inversant ainsi, de manière volontariste, le processus qui s'était engagé de rupture de la transmission ; ils ont fait appel à un réalisateur, extérieur à la communauté, pour filmer l'événement afin d'en garder la trace. Ils ont organisé des projections dans les villages et ont accepté que le film soit diffusé sur RFO.

La raréfaction du nombre des connaisseurs est bien réelle comme sont réelles les difficultés à réorganiser la transmission de leurs connaissances

En effet, les systèmes d'apprentissage traditionnels sont mis à mal, depuis plusieurs années, par des mesures nationales mal adaptées au contexte (l'école, les dispositifs d'aide sociale, la réglementation de l'accès aux ressources naturelles), et par des pratiques nouvelles (la monétarisation, l'accès aux produits manufacturés...).

Cependant, plusieurs personnes manifestent concrètement une double volonté : celle de s'appropriier les instruments de la modernité et celle de ne pas laisser perdre les connaissances et savoir-faire essentiels, au premier rang desquels se situe le maraké. Ils semblent prêts, pour ce faire, à convenir d'un certain nombre d'adaptations : adopter, pour l'organisation de la cérémonie, un calendrier compatible avec le calendrier scolaire ; ou encore, comme en 2004, passer son maraké, une fois les études terminées ; la réappropriation des chants du kalawu passera nécessairement, en partie, par le recours aux enregistrements (Hurault, Rivière, Schoepf), mis à disposition de la communauté, et donc par une modification des modes d'apprentissage (du moins dans cette phase).

Le processus en vue de la demande d'inscription sur la liste de sauvegarde du patrimoine immatériel de l'Unesco a, à cet égard, un effet mobilisateur évident. L'accompagnement des pouvoirs publics est en effet apparu décisif pour une mobilisation plus large de la communauté autour des premiers initiateurs du projet, à partir du moment où il a été compris que cet accompagnement déboucherait sur des mesures concrètes.

## **(C) Historique**

### **Historique général :**

« Interrogé en 1996 sur l'origine de son peuple, Kuliyanan avait expliqué : « Les Wayana étaient des nomades sur le Jari. Avant eux, il y avait les Upului, les Opkawana, les Kukuyana, les Kumakwaliyana, les Kwananiyana et autres, qui faisaient entre eux des alliances occasionnelles pour lutter contre les Tiliyo ou les Wayampi, selon le cas. Upului et Opakwana étaient les plus puissants de ces groupes et les plus importants numériquement. Tous vivaient vers la source de petits cours d'eau. Quand il y a eu la paix, certains sont venus vivre sur le Jari : unis, ils se sont nommés Wayana. Upului, Kukuyana, etc. étaient des noms de tribus qui ont choisi « Wayana » comme *akamatop* commun, et c'est ensuite devenu leur nom. Upului et Opakwana ont conclu par intermariages des alliances avec de nombreux peuples de moindre importance. Tous ces groupes fédérés sous le nom de Wayana ont ensuite rassemblé et intégré progressivement leurs connaissances : ainsi certains connaissent la technique de l'abattis. Ils ont formé un grand groupe. » trad. Aimawale. » (Chapuis, 2007).

Les Wayana constituent l'une des principales entités indigènes de l'est du Plateau des Guyanes. Ils émergent progressivement sous ce nom au XIX<sup>e</sup> siècle, résultant, dans un contexte colonial, de la coalescence de groupes et sous-groupes essentiellement de langue et de culture karib vivant dans cette région (Chapuis, 2006). Les Wayana ont toujours été de grands voyageurs et ont exercé une forte influence culturelle sur l'ensemble des sociétés amérindiennes avoisinantes à l'est, à l'ouest et au sud. A partir des dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle ils ont noué des contacts, d'abord hostiles puis pacifiques, avec les Noirs Marrons Aluku et Ndjuka.

- Leurs premiers contacts directs avec les colonisateurs français se sont produits dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est vraiment qu'au XX<sup>e</sup> siècle qu'ils se sont intensifiés (avec les Français toujours mais aussi Hollandais et Brésiliens) pour devenir permanents depuis trente ou quarante ans selon les régions.
- Les Wayana sont aujourd'hui partagés entre trois États souverains : France, Brésil et Surinam. En Guyane française, ils vivent, avec des Apalai, beaucoup moins nombreux, sur la commune de Maripasoula en une douzaine de villages répartis sur le haut cours du fleuve Maroni, appelé Lawa entre les confluent du Tapanahoni et du Tampok et Itany (*Aletani*) en amont ; au Brésil, une vingtaine de villages mixtes wayana-apalai occupent le haut cours du Paru de l'Est (*Malipahpan*), affluent de la rive gauche de l'Amazone dans l'État de Pará, le haut cours du Jari ayant été abandonné il y a quarante ans ; au Surinam, on rencontre deux villages sur le haut Tapanahoni (*Tapanani*), affluent de la rive gauche du Maroni.
- Ils bénéficient d'une Zone de Droit d'Usage de 314 000 ha en Guyane Française et d'une Aire Indigène de 1 182 000 ha au Brésil. Estimés à 3 000 personnes au XVIII<sup>e</sup> siècle (Hurault, 1972), les Wayana ont vécu une longue décroissance de leur population, atteignant le seuil alarmant de 550 âmes en 1950 (Grenand & Grenand, 1990). Depuis cette date, ils connaissent une remontée spectaculaire.
- En 2002, leur population totale s'élevait à 1 500 personnes avec une densité de 0,10 h/km<sup>2</sup>. Aujourd'hui, elle approche de deux milliers. L'étymologie du terme *wayana* n'est pas connue (Chapuis, 2007 : 87-88). Dans son emploi contemporain, l'une de ses acceptions, à côté de l'ethnonyme, recouvre la notion de "gens", de "groupe humain", dans le sens du partage d'un certain mode de vie. La langue wayana appartient à la famille linguistique karib. Elle est parlée par tous, enfants et adultes.

**Historique particulier de l'entreprise, de la personne ou de l'organisme, de la forme d'expression ou de l'espace culturel faisant l'objet de la fiche :**

Le maraké (eputup) et le chant kalawu sont certainement des cérémonies très anciennes, les chants du kalawu faisant clairement référence à des événements du XVIII<sup>e</sup> siècle (Hurault, 1968). Il est probable que la référence la plus ancienne à ce dernier soit celle de Leblond en 1789: *« la danse qu'ils appellent du Courmou [vautour] et que j'ai vu continuer durant quatre jours et quatre nuits de suite est une danse religieuse ou plutôt une fête qu'ils célèbrent chaque année pour avoir du beau tems à pouvoir faire leurs abbatis, les bruler et les planter : un piaille [chaman] qui les trompe comme il peut, c'est souvent un grand empoisonneur, assis au milieu des danseurs devant un grand feu (c'est spécialement pendant la nuit) chante une chanson dont j'ai pu recueillir deux couplets qui sont des quatrains rimés ; le but de cette danse est d'apaiser quelque Etre malfaisant qu'ils craignent et qui sans cela leur enverroit de la pluye et les feroit mourir de faim : cet être malfaisant est représenté sous la forme d'un vautour que les danseurs portent sur leurs têtes ».*

Il est très probable que l'ensemble des rituels maraké et kalawu ait été fixé au temps de la coalescence des sous-groupes, c'est-à-dire à la fin du XVIII<sup>e</sup> ou au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Wayana ayant été très peu visités dans leur territoire, les observations les plus consistantes sur les deux rituels ne seront faites qu'à partir de Crevaux (1878) et Coudreau (1893).

Crevaux décrit en 1877 -sans la nommer d'ailleurs- une danse qui ne peut être que le kalawu au village de Namaoli situé près de la confluence du Mapahoni et du Jari. En 1878, lors de son second voyage, le même Crevaux assiste à un maraké au village de Yacouman sur le haut Jari et en donne la première description connue à ce jour : *« Il s'agit d'un supplice imposé à des enfants à l'âge de huit à douze ans et à des adultes qui sont candidats au mariage. Un grand nombre d'étrangers [autres villageois amérindiens] ont été invités à cette cérémonie, parmi lesquels je trouve mon confrère le vieux piay Panakiki. »* Il fournit par ailleurs un inventaire précis des parures et des nattes à insectes.

Coudreau en 1888 lors de son séjour au village de Pililipou sur le haut Marwini donne à son tour une description du maraké et s'intéresse sensiblement plus à la place culturelle de la cérémonie:

*« Le maraké a le caractère d'une institution nationale... Pour les hommes, le maraké les dégourdit, les empêche d'être pesants, paresseux, les rend actifs, éveillés, travailleurs, il leur donne la force et les rend bons flécheurs. Sans le maraké les Indiens seraient toujours mous, toujours un peu malades... Pour les femmes, le maraké les empêche aussi de s'endormir et les rend actives, alertes, éveillées... »* Il indique par ailleurs que le maraké des femmes est distinct, plus domestique. Dès cette époque Coudreau se montre pourtant déjà pessimiste: *« Tout le sens moral du maraké s'est perdu aujourd'hui, si tant est que le maraké ait jamais eu un sens philosophique. »* Mais l'aspect fédérateur de l'institution est fortement souligné: *« Le maraké est toujours l'occasion d'une grande fête. Une affluence considérable accourt de villages parfois fort lointains. »*

Par la suite le maraké sera régulièrement observé par les visiteurs européens depuis De Goeje jusqu'aux descriptions très complètes qu'en fit André Cognat en 1967 et Jean Hurault en 1968 ; Hurault et Cognat seront en outre les premiers à nommer le kalawu par son nom (le mot est employé par De Goeje pour désigner une simple danse parmi d'autres), ce qui bien entendu ne signifie pas que plusieurs des danses observées antérieurement, n'appartenaient pas à cette cérémonie. De Goeje, s'il réitère le caractère domestique du maraké féminin lié aux premières règles, précise cependant qu' *« une femme le fait [aussi] parce que son enfant est mort et parce qu'elle désire en avoir un autre. »*

Même si les descriptions historiques divergent parfois au sujet de l'ordonnancement et des significations des phases du rituel, sur des détails matériels aussi, on note pourtant une grande similitude d'une description à l'autre. Tous les auteurs insistent sans ambiguïté sur le passage au stade d'être humain accompli, l'épreuve des insectes venimeux en représentant la matérialisation. À ce sujet De Goeje souligne: *« En outre les manarets [vanneries] à fourmis ou à guêpes représentent généralement l'esprit d'un animal, probablement aussi attirent cet*

*esprit et il en est peut-être de même de tout ce qui est utilisé comme ornement ou comme outil dans ce rite. »*

Seuls diffèrent la taille des rassemblements et le nombre des initiés. L'analyse historique confirme sans doute aucun ce qu'expliquent les Wayana actuels.

## **(D) Intérêt patrimonial et mise en valeur**

### **Modes de valorisation**

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Plaquette                                     | <input type="checkbox"/> Site internet                      |
| <input type="checkbox"/> Guide   | <input type="checkbox"/> Boutique                           |
| <input type="checkbox"/> Portes-ouvertes                               | <input type="checkbox"/> Show-room/galerie                  |
| <input type="checkbox"/> Exposition                                    | <input type="checkbox"/> Foire/salon                        |
| <input type="checkbox"/> Festival                                      | <input type="checkbox"/> Label Entreprise Patrimoine Vivant |
| <input type="checkbox"/> Routes des MA                                 | <input type="checkbox"/> Pôle des MA                        |
| <input type="checkbox"/> Résidences d'artistes                         | <input type="checkbox"/> Réseau de professionnels           |
| <input type="checkbox"/> Autre (cf. projets « mesures de sauvegarde ») |   |

### **Actions de valorisation :**

Demande d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, au titre du patrimoine culturel immatériel.

Projet d'inventaire des objets liés au rituel du maraké lors de la préparation du prochain événement, versement des notices de ces objets dans la base Palissy du ministère de la culture et de la communication et publication d'un « Parcours du patrimoine » par le Service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel sur le maraké.

cf. ci-dessous : « (E) mesures de sauvegarde point 3 »

### **Modes de reconnaissance publique (niveaux local, national, international) :**

Le musée des cultures guyanaises (Mcg) conserve, depuis 1989, des collections liées au maraké. Le récolement et l'informatisation sont en cours. Le Mcg a initié, avec ses homologues brésilien et surinamais le programme « Patrimoine en partage » qui étendra la visibilité de ses collections.

Collection d'objets conservés au musée du Quai Branly, ainsi que dans différents musées à l'étranger.

### **Documentation / éléments bibliographiques/inventaires déjà réalisés :**

CHAPUIS Jean, 2006. « For a Dynamic Approach to the Social Organization of the Carib People of the Inner Part of Oriental Guyana : an Overview of Wayana Ethno-sociogenesis », Ethnohistory, 53 (3), p. 507-542.

CHAPUIS Jean, 2007. L'Ultime fleur, ekulunpĩ tihmelë, essai d'ethnosociogenèse wayana, Orléans, PUO, 164 p.

CHAPUIS Jean & RIVIERE Hervé, 2003. Wayana eitoponpë, (Une) histoire (orale) des Indiens Wayana, suivi du Kalau, Cayenne, Ibis Rouge Editions, 1065 p.

COGNAT André, 1967. J'ai choisi d'être indien, Paris, Robert Laffont, 339 p.

COUDREAU Henri, 1893a. Chez nos Indiens, quatre années dans la Guyane française, 1887-1891, Paris, Hachette, 609 p., 1 carte hors-texte, ill.

- CREVAUX Jules, 1883. Voyages dans l'Amérique du Sud, Paris, Hachette, xvi-635 p., ill.
- DAVY Damien, 2007b. Vanneries et vanniers. Approche ethnologique d'une activité artisanale en Guyane française, thèse de doctorat en ethnologie, université d'Orléans, 527 p.
- GOEJE Claudius Henricus de, 1955a. Les Indiens Oayana, Paris, Institut géographique national (IGN), 33 p.
- GOEJE Claudius Henricus de, 1955c. Philosophie, initiation et mythes des Indiens de la Guyane et des contrées voisines, Paris, Institut géographique national (IGN), 157 p.
- GRENAND Pierre et Françoise, 1990. Les Amérindiens, des peuples pour la Guyane de demain : un dossier socio-économique, Cayenne, ORSTOM, 72 p.
- HURAUULT, Jean, 1972. Français et Indiens en Guyane, 1604-1972. Paris UGE, 447 p. [2<sup>e</sup> édition, 1989, Cayenne, Guyane Presse Diffusion, 438 p].
- HURAUULT Jean, 1985 [1968]. Les Indiens Wayana de la Guyane française : structure sociale et coutume familiale, Paris, ORSTOM, 167 p.
- HURAUULT Jean-Marcel, Françoise GRENAND et Pierre GRENAND, 1998, Indiens de Guyane : Wayana et Wayampi de la forêt, Paris, Autrement, 199 p., 72 photographies, 1 carte.
- HURAUULT Jean, Musique Boni et wayana de Guyane, Vogue - Musée de l'Homme, disque 33 t, mono (face B), édition : Paris – 1968, n° LVLX 290, 16'10"
- ISEL Jean-Philippe, 2005, Ęputop, un maraké wayana, Toucan Production, France, 55'.
- KULIJAMAN Mataliwa & CAMARGO Eliane, 2007, Kaptĕlo : L'Origine du ciel de case et du roseau à flèche, Cayenne-Paris, Editions Gadepam-Editions du CTHS, 111 p.
- MASSOT Claude, 1975, Chroniques de quelques Indiens Wayana, , France, 60', 4 épisodes, 16 mm. Production-Diffusion : Ina.
- RIVIERE Hervé, 1994, « Les Instruments de musique des Indiens Wayana du Litani (Surinam, Guyane française) », Anthropos, 89, p. 51-60.
- RIVIERE Hervé, Musique instrumentale des Wayana du Litani. The Wayana of the Litani (Surinam, Guyane française), CD, Buda Musique, 92637-2.
- SCHOEPF Daniel, 1976. « Le Japu faiseur de perles : un mythe des Indiens Wayana-Aparai du Brésil », Bulletin annuel du Musée d'Ethnographie, 19, p. 55-82.
- SCHOEPF Daniel, 1998. « Le Domaine des colibris : accueil et hospitalité chez les Wayana (région des Guyanes) », Journal de la société des américanistes, 84, p. 99-120.
- SCHOEPF Daniel, 1999. « Bière de manioc et convivialité rituelle chez les Wayana d'Amazonie », Nicole Stäuble & Isabelle Raboud-Schüle (éd.), Ferments en folie, Vevey, Fondation Alimentarium, p. 36-43.
- VELTHEM Lucia Hussak van, 2003. O belo é a fera : a estética da produção e da predação entre os Wayana, Lisboa, Assirio & Alvim, 446 p.

VELTHEM Lucia Hussak van, 1994, « Peles pintadas : a decoração corporal como identidade » In: D'INCAO, Maria Ângela & SILVEIRA, Isolda Maciel (Orgs.) A Amazônia e a Crise da Modernização, Belém : MPEG, Collection Eduardo Galvão, p. 329-34

## (E) Mesures de sauvegarde

L'organisation de deux maraké en 2003 et 2004 est la première initiative de membres de la communauté en faveur de la sauvegarde, suite au décès du chanteur de kalawu, Kulijaman. Parallèlement, en 2003, le ministère de la culture et de la communication – direction des affaires culturelles de Guyane (Mcc-Dac) demande à Eliane Camargo, linguiste, de travailler sur le fonds sonore JM Hurault, collecté entre 1958 et 1964 sur l'Itany, enregistrement hors contexte des chants du kalawu, interprétés par Kulijaman et d'autres chanteurs. Dès 1996, Camargo avait commencé à travailler sur le fonds sonore Rivière, datant des années 1990, à la demande de celui-ci. Ces travaux de transcription et de traduction sont réalisés, dans les années 2000, avec la participation des communautés dans des ateliers animés par Camargo et Mataliwa, fils de Kulijaman.

En 2009, un programme de sensibilisation aux valeurs de l'initiation est conduit à l'école d'Antécume Pata, animé par des anciens et coordonné par Camargo : description du rituel, présentation et confection de parures et sonnailles, apprentissage des danses et chants, explicitation du symbolisme des paroles.

En 2009, l'association Kalipo entreprend la reconstruction du tukusipan de Taluwen. Cette initiative locale a fait l'objet d'un accompagnement fort du Parc amazonien de Guyane (Pag). Aïmawalé en a réalisé le « mulawana ». L'inauguration, le 20 décembre 2010, a mobilisé l'ensemble des villages et a fait l'objet d'une grande fête, pour laquelle institutions et médias se sont associées à la communauté wayana-apalaï.

### **Le processus engagé en vue de la demande d'inscription du maraké sur la liste de sauvegarde urgente de l'Unesco prévoit de renforcer et de structurer les mesures de sauvegarde.**

Les mesures de sauvegarde proposées ont pour objectif de permettre aux communautés concernées de réorganiser le maraké, dans les conditions et au rythme souhaités par elles. Il s'agit pour les communautés de ne pas laisser perdre les savoir-faire et pratiques artistiques mobilisés pour ce rituel, liés, notamment, à leur connaissance de la nature et de l'environnement et, surtout, de réactiver leurs connaissances de l'histoire et des valeurs portées par les chants du kalawu, élément essentiel du rituel. Il s'agit aussi qu'elles puissent maîtriser les modes de transmission de l'ensemble de ces connaissances. L'organisation d'un prochain maraké, dont la date sera précisée en fonction de la mise en oeuvre effective des mesures de sauvegarde, concrétisera la démarche entreprise.

Ces mesures sont de plusieurs ordres :

#### **1- celles qui visent à mettre à disposition des communautés les savoirs constitués sur leur culture et leur histoire et qui favorisent la transmission intra-communautaire et inter-générationnelle :**

- La transcription et une première traduction du fonds Hurault (kalawu et mythes qui lui sont ou non rattachés) doivent être rapidement achevées par E. Camargo et Mataliwa,
- Le travail sur le fonds Rivière est engagé sur les chants 1 et 2 mais a pris du retard, priorité ayant été donnée au traitement des enregistrements des réunions préparatoires au dossier Unesco. Il doit se poursuivre à raison de trois chants par an nécessitant trois ou quatre ateliers annuels dans les villages. Pour mémoire, une traduction, par Rivière lui-même, laissée inachevée par son décès, a été publiée en 2003 par Jean Chapuis dans le volume « Wayana eitoponpë ».

- Cet enregistrement par Rivière des treize chants du kalawu, chantés par Kulijaman, ont d'ores et déjà été mis à disposition de quelques Wayana, qui souhaitent les mémoriser. Il en sera de même pour le fonds Hurault. Cependant la difficulté de ces chants et de la langue dans laquelle ils sont composés nécessite un travail d'accompagnement (cf ci-dessus travaux en cours sur les fonds sonores). De même, les matériaux relatifs à la version du kalawu recueillie sur le Paru d'Este par Daniel Schoepf sont en cours de traitement. Ils seront mis à disposition des communautés wayana-apalaï du Brésil et de Guyane, une fois l'édition réalisée.

- La constitution d'une base de données et bibliothèque numériques sera entreprise. Elle rassemblera les documents (images fixes et animés, littérature grise, publications papier) qui évoquent, illustrent ou explicitent les éléments du rituel. Plusieurs étapes sont nécessaires : le recensement pourra être réalisé grâce à une allocation formation-recherche (Mcc-Dgpat), la possibilité qu'un membre des communautés soit associé et formé à ce travail sera étudiée ; la numérisation entrera dans le plan de numérisation du Mcc ; la consultation, dans les villages, de ce portail numérique devient possible grâce à l'accélération en cours de l'accès à internet.

- L'acquisition et la conservation des documents, physiquement accessibles, seront prises en charge par la bibliothèque de Maripasoula. Ils seront, selon des modalités à définir, mis à disposition par convention, des deux bibliothèques associatives qui viennent de se créer à Taluwen et Antécume Pata et qui disposent déjà d'un fonds local. Pour l'acquisition et la conservation des fonds anciens, la bibliothèque historique Franconie à Cayenne sera sollicitée. Le financement de ces bibliothèques est assuré par les collectivités territoriales compétentes avec le soutien du ministère de la culture.

- Les contacts avec les communautés brésilienne du Paru et surinamienne du Lawa/Paloemeu seront facilités : des liens familiaux existent avec ces communautés, des membres de la commission autochtone (cf. 3.a.) en sont porteurs. Des actions seront mises en place pour faciliter les échanges entre les communautés, que ce soit par le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ou par des voyages (invitation sur le Haut-Maroni d'anciens, porteurs de connaissances, venus du Paru ou du Surinam, ou déplacements de représentants de la commission autochtone pour le maraké). Les fonds d'échanges inter-régionaux, gérés par la Préfecture, seront mobilisés à cet effet.

- Les passerelles entre scolarisation et transmission familiale seront améliorées : l'école française est aujourd'hui une réalité incontournable ; elle se donne et apparaît comme la seule instance légitime et, par là même, elle dé-légitime les autres modes de transmission. La Préfecture de Guyane a récemment reconnu la nécessité d'une adaptation de l'école aux cultures amérindiennes, qui passerait par le renforcement des intervenants en langue maternelle (Ilm) et l'aménagement des rythmes scolaires. Une convention cadre entre le Rectorat et le Pag est à l'étude. L'enjeu est que soit garantie la diversité des cadres de transmission et, ainsi, que soit pleinement possible celle des valeurs, savoirs et savoir-faire que portent les langues et les cultures wayana-apalaï.

Localement, le dialogue est engagé entre parents et équipe pédagogique incluant les intervenants en langue maternelle (qui sont aussi parfois parents d'élèves). L'inspecteur de l'éducation nationale en charge du secteur favorise l'implication des Ilm dans ce projet de sauvegarde. Des expériences d'ouverture de l'école pour des ateliers animés par des anciens ont eu lieu à l'initiative d'E. Camargo en collaboration avec des enseignants (cf. point 3.a). Faut-il les renouveler ? ou doivent-elles (et peuvent-elles ?) s'autonomiser hors cadre scolaire pour retrouver un cadre familial ? Que peut-il en être pour les enfants scolarisés hors des villages ? Les modalités d'organisation du prochain maraké permettront d'avancer sur cette question délicate, peut-être dans une complémentarité des deux systèmes.

## **2- des mesures particulières concernant l'accès aux ressources naturelles :**

- Adaptation de la réglementation concernant la chasse, la détention et la commercialisation des espèces protégées : le Pag a lancé, en partenariat avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (Oncofs) et l'Observatoire Hommes et milieux de l'Oyapock (Cnrs-Ohm), un programme : « Etude des pratiques cynégétiques et suivi de la faune chassée des bassins de vie

du Parc amazonien de Guyane », dont l'objectif est de construire un argumentaire visant à adapter la réglementation actuelle aux pratiques et besoins des populations. Une attention particulière sera portée à ceux liés au déroulement du maraké (alimentation, parures, instruments de musique...).

La question de l'éloignement progressif des ressources lié à la sédentarisation doit être prise en compte. Pour la construction du « tukusipan » de Taluwen, le Pag a apporté les financements nécessaires et a mis ses agents et sa logistique à disposition. Des solutions devront être trouvées pour garantir l'autonomie des communautés dans leurs déplacements exceptionnels liés à la préparation du maraké : quelles modalités de prise en charge du coût des transports par pirogues à moteur ? Où quelle disponibilité, en termes de temps, pour renouer avec les modes de déplacement traditionnels, comme il semble que ce soit le cas sur le Paru ?

### **3- celles qui valorisent le patrimoine matériel et immatériel des communautés à l'extérieur, étant entendu que ces actions contribuent aussi à la revalorisation et la re-légitimation en interne de ce patrimoine et de sa transmission aux nouvelles générations :**

- Les modalités de publication du fonds sonore de Hurault (papier et Cd) sont à l'étude. Les travaux de transcription-traduction sont bien avancés. Le travail de réécriture a été engagé. Le Centre national du livre (Cnl) et la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (Dglflf) ont constitué un fonds « Bibliothèque des langues du monde » qui pourra être sollicité pour ce projet. La publication des travaux en cours sur le fonds Rivière est à prévoir, à plus long terme en cohérence avec le projet « Hurault ». La version recueillie par D. Schoepf devrait être éditée dans les deux années à venir.

- Les membres de la communauté impliqués dans la réalisation du film de 10' joint au dossier ont fait part de leur souhait de poursuivre la documentation, images et sons, des différentes étapes de préparation et d'exécution du maraké ; certains ont déjà une pratique de la prise d'images et de sons, voire du montage. Leur formation devra être complétée de manière à ce que ces personnes puissent s'autonomiser progressivement dans ces activités. Le Pag a mis en place des actions de ce type pour ses agents. La possibilité sera étudiée d'y associer d'autres personnes de la communauté.

- Les documents qui auront été recensés pour la constitution de la bibliothèque numérique, seront publiés, pour ceux qui seront libres de droits, sur Manioc, bibliothèque numérique Antilles-Caraïbes-Plateau des Guyanes, en libre accès pour tous publics, gérée par l'université Antilles-Guyane.

- Le musée des cultures guyanaises souhaite enrichir ses collections en collaboration avec les communautés (cf.3.a.). Par ailleurs, le musée conduit, dans le cadre du programme Leader, le projet « Patrimoine en partage » qui vise à constituer un catalogue numérique des collections des musées du plateau des trois Guyanes. Un membre de la communauté sera engagé dans ce travail pour apporter son expertise sur les noms vernaculaires, les matériaux et les techniques utilisés. Ce catalogue sera rendu accessible aux communautés wayana-apalaï. Des actions seront proposées en vue de leur implication dans la médiation des objets qui relèvent de leur patrimoine,

- Le service régional de l'inventaire général du patrimoine culturel (Sri), s'engage à réaliser, en partenariat avec le Mcg et le Parc amazonien et suivant le calendrier de la préparation du prochain maraké, une opération d'inventaire participatif des objets liés au rituel, selon le modèle en cours d'expérimentation avec la communauté kali'na (commune d'Awala-Yalimapo-Mcg-Sri). Ce travail aboutira à la mise en ligne de notices descriptives accessibles au public dans la base de données Palissy du Ministère de la culture et de la communication, et sur le site internet de la Région Guyane. En vue de faire connaître ce patrimoine culturel matériel et immatériel, un projet de publication dans la collection des « Parcours du patrimoine », édition grand public des Services régionaux de l'inventaire, sera étudié.

- Enfin, des éléments du patrimoine wayana-apalaï mobilisés dans le cadre du maraké trouveront un espace de visibilité dans le cadre du projet, déposé en 2010 au titre du

programme « Pôle d'excellence rurale », de Maison des cultures, voulue par la mairie de Maripasoula. La visibilité et la mise en valeur de ce patrimoine wayana-apalaï à Maripasoula est particulièrement important afin que les enfants des villages, scolarisés au centre-bourg et éloignés de leur famille, retrouvent la fierté de leur culture et de leur identité.

L'ensemble des mesures décrites ci-dessus est de nature institutionnelle. Ces mesures doivent créer un cadre favorable à la revitalisation de la transmission intra-communautaire et inter-générationnelle telles que les communautés décideront de les mettre en oeuvre. Pour ce faire, sont mis à disposition des communautés des outils concrets et symboliques...

### **(F) Données techniques**

**Dates et lieu(x) de l'enquête** : Antécume Pata, Twenké, Taluwen, Cayenne, mai 2010 – mars 2011

**Date de la fiche d'inventaire** : mars 2011

**Nom de l'enquêteur ou des enquêteurs** : Mataliwa Kulijaman, Tasikale Alupki, Aimawalé Opoya, Pierre Grenand, Damien Davy, Eliane Camargo, Jean Chapuis, Daniel Schoepf.

**Nom du rédacteur de la fiche** : Céline Frémaux, Pierre Grenand, Reine Prat, Marion Trannoy.